



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 24 SEPTEMBRE 2024

En exercice : 13 Le 24 septembre 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à
Présents : 11 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane
Votants : 12 DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, LE BRETON, DIL, DESCAMPS, MENDES, VALLEE, VIVIER et Messieurs BOUBLI, LEK, LIGNEUX, TOUIN

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 21	SECOURS D'URGENCE
-------	-------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 7 dossiers de demandes d'aides financières,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 7 aides financières pour un montant global de 935 € dont :

- 535 € en Tickets Service
- 400 € en Mandat

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2024 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

